

**Congrès programmatique d'Arras**  
**Contribution d'Adrien Debever (Gironde)**  
**Chapitre 1 Développement économique, écologique et social durable / 2-3 Industrie**

## 1) Constat

Les économies occidentales, et en particulier la France, semblent avoir **renoncé à leur secteur industriel**. Sous les assauts de la globalisation et du dumping social qui en est résulté, l'Europe, et précisément notre pays, **a vu disparaître ces 20 dernières années la plus grande partie de son industrie historique**. Perdant à jamais savoir-faire et infrastructures.

Les dirigeants politiques, devant ce gâchis et les drames humains qui en ont découlé, n'ont été que **des spectateurs impuissants, voir consentants**. L'Union Européenne, par la voix de son commissaire aux affaires économiques, Mr. Mendelsohn, n'avait-elle pas depuis longtemps décidé de provisionner des budgets sociaux en vue de « traiter » ce que l'on appelle sans sourciller « le chômage de masse ». Des générations entières furent ainsi vouées au sacrifice de leur droit au travail !

C'est devenu un fait acquis que l'économie française serait à l'avenir **une économie de services** et en particulier de services aux personnes (avec la perspective du papy-boom).

Comment croire qu'un pays de la taille de la France peut uniquement fonctionner autour d'une économie de service ? En effet, de nombreux problèmes se posent inéluctablement :

- **Les emplois** créés dans le tertiaire ne compenseront jamais en volume ceux des grandes industries.
- **La diversité des emplois** et des qualifications est bien moins étendue dans les services (un niveau d'étude plus élevé est requis et la nature des postes concerne davantage des cadres ou des employés supérieurs : quid des personnes à faible qualification ?
- Les services à la personne **ne créent pas de richesse**, il n'y a pas de plus-value. Ce secteur d'activité n'est donc pas un moteur économique pour un pays.

Il faut donc maintenir une activité industrielle en France. Mais il ne s'agit pas de garder sous perfusion une industrie trop ancienne et inadaptée au monde actuel. **Il nous faut une industrie de pointe, compétitive, innovante et d'avenir.**

Le domaine actuellement le plus porteur d'espoir est celui de **l'industrie verte** (fabrication de panneaux photovoltaïques, éoliennes, matériaux isolants, industrie du recyclage...).

## 2) Propositions

L'industrie verte doit être soutenue et développée sous l'impulsion des pouvoirs publics et des collectivités locales.

Ainsi, **la création de « Clusters »** dans le domaine de l'industrie verte peut être un très bon vecteur de développement. Le Cluster (dont veulent s'inspirer les pôles de compétitivité français) rassemble, dans un domaine de compétences précis, un ensemble d'entreprises - fournisseurs spécialisés, prestataires de services, organismes de recherche et de formation comme les universités, associations commerciales, afin de travailler en synergie sur des axes novateurs. Cela nécessite de dépasser le tabou des relations privé/public et de mettre en interaction toutes les strates de développement d'un produit : la formation, la recherche, la production, la distribution...

Ce type de projet s'adresse **surtout à des PME/PMI**, plus souples et plus aptes à s'inscrire dans un processus de long terme sur un territoire donné. Les grands groupes ou multinationales ayant leur logique propre, soumise aux marchés financiers, sont des partenaires moins fiables pour les pouvoirs publics.

Ces Clusters peuvent être aussi des outils d'**animation pour les bassins de vie** et leur sauvegarde (emplois, formations supérieures, centres de recherche...). Il faut donc en créer **un peu partout en France** en s'appuyant sur des critères cohérents telle que la proximité de matières premières (dans les Landes avec le bois par exemple).